

DÉPARTEMENT DU GERS
MAIRIE
DE
SEYSSES-SAVES
32130

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2023-17

L'an deux mille vingt-trois le 07 décembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Seysses-Savès dûment convoqué le 27 novembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Michel TENNE, le Maire.

Présents : Mesdames Anne-Marie GLEIZES — Amélie LAMARQUE - Catherine LAJOUS et Messieurs Jean-Marc LAPALU – Michel TENNE – Francis MARTRES – Philippe MASSARIN – Nicolas TAULET - Jean-Pierre CAVAILLE - Valentin TONUS

Absente excusée : Véronique FERNANDEZ

Secrétaire de séance : Jean-Marc LAPALU

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CRÉATION D'UN LOCAL DE STOCKAGE SOUS LA SALLE POLYVALENTE À DESTINATION DE LA VIE ASSOCIATIVE DU VILLAGE

M. le Maire indique au Conseil Municipal qu'un local de stockage pour les associations est nécessaire.

Sous la salle des fêtes, côté sud, un grand espace peut être aménagé pour ce besoin.

L'architecte, madame RIBAUT Caroline a été contacté à ce sujet et propose un devis de 97 807,88€ HT soit 117 369,46 € TTC.

M. le maire propose de demander une subvention à l'Etat notamment la DETR. Il suggère de demander 30%.

Le plan de financement serait donc celui-ci :

DETR (30%)	29 342,36 € HT
Commune de Seysses-Savès (70%)	68 465,52 € HT
TOTAL	97 807,88 € HT

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité

ACCEPTE

- d'aménager l'espace sous la salle polyvalente en local de stockage pour les associations du village.
- le devis de Madame Ribaut.
- le plan de financement.
- de demander une subvention à l'Etat, la DETR

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Michel TENNE

